



**COMMUNIQUE CONJOINT DE LA PREMIERE REUNION DE LA COMMISSION TRIPARTITE
SOUDAN-TCHAD-HCR CHARGEE DU RAPATRIEMENT VOLONTAIRE DES REFUGIES
SOUDANAIS VIVANT AU TCHAD**

N'DJAMENA, LE 14 SEPTEMBRE 2018

1. Sur invitation du gouvernement de la République du Tchad, la première réunion de la Commission Tripartite pour le rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais vivant au Tchad s'est tenue à N'Djamena le 14 septembre 2018. Cette réunion a été précédée de celle du Groupe de Travail Technique.
2. La délégation du Gouvernement de la République du Soudan était conduite par Monsieur Hamad ELGIZOULI MOROWA, Commissaire des Réfugiés de la République du Soudan (COR).
3. La délégation du Gouvernement de la République du Tchad était conduite par Monsieur Mahamoud Mahamat ACYL, Secrétaire Permanent de la CNARR (Commission Nationale d'Assistance aux Réfugiés et aux Rapatriés), représentant du Ministre de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale.
4. La délégation conjointe HCR-Soudan et HCR-Tchad a été dirigée par M. Mbili AMBAOUMBA, Représentant du HCR au Tchad.
5. Les chefs des délégations soudanaise et tchadienne se sont félicités de l'amitié et de la coopération cordiales existant entre les deux pays.
6. La Commission Tripartite a examiné les progrès accomplis au sujet du retour des réfugiés tchadiens et soudanais, y compris les activités clés menées dans six camps de l'Est du Tchad par les autorités soudanaises pour partager des informations avec les réfugiés, les visites conduites par les réfugiés au Soudan, dans le cadre de l'initiative (Aller-et-venir/venir-et-dire / Go-and-See/Come-and-Tell) ainsi que plusieurs autres visites transfrontalières par les autorités des deux pays.
7. La Commission Tripartite a relevé les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais. Ces défis comprennent la nécessité de disposer de mécanismes solides pour partager l'information sur les conditions dans les zones de retour avec les réfugiés; les difficultés logistiques dues aux pluies et le manque de financement pour l'opération. La Commission Tripartite a noté que ce dernier défi est attribué en grande partie aux priorités des bailleurs de fonds liées aux multiples crises de déplacement dans le monde d'aujourd'hui.
8. La Commission Tripartite a reçu un exposé de la délégation soudanaise sur les mesures mises en place pour régler les problèmes de sécurité et les questions d'accès à la terre. Ces mesures comprennent la formation de 1300 policiers au Darfour ainsi que la mise en place de commissions pour assurer la sécurité des rapatriés ainsi que le règlement des différends fonciers.
9. Les parties à la Commission Tripartite ont nommé leurs représentants/suppléants à cette Commission, au Groupe de Travail Technique et ont établi un secrétariat.
10. La Commission Tripartite a adopté son règlement intérieur, un document complet de campagne d'information et de plaidoyer; et a convenu d'un mécanisme commun de suivi et d'évaluation en complément des travaux des commissions établies par les autorités soudanaises en vue de faire le suivi des problèmes rencontrés par les rapatriés.

11. La Commission Tripartite a décidé de planifier une conférence visant à recueillir en temps voulu un soutien financier pour l'exercice de rapatriement librement consenti et ce dans l'esprit de l'Accord de paix de Doha de 2011.
12. Les trois Parties se sont félicitées de la présence du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, Coordonnateur Humanitaire au Tchad.
13. La Commission Tripartite a décidé de reprendre le rapatriement volontaire des réfugiés soudanais d'ici novembre 2018 et de compléter le retour des réfugiés tchadiens à la fin du mois de décembre. La prochaine réunion de la Commission Tripartite se tiendra à Khartoum, au Soudan, à une date à convenir.

Fait à N'Djamena, le 14 septembre 2018

Pour la République du Tchad

MAHMOUD MAHAMAT ACYL
Membre de la Commission

Pour la République du Soudan

Hamad ELGIZOULI MOROWA
Membre de la Commission

Pour le HCR

Mbili AMBAOUMBA,
Membre de la Commission